



> Éditorial

L'année 2018 a été une année importante pour l'amitié entre les 2 pays que sont les États-Unis et la France.

Si la France accueillait en janvier la nouvelle ambassadrice, Madame Jamie McCourt, le mois d'avril permettait la rencontre entre les présidents Trump et Macron lors d'une visite d'Etat à Washington.

Cette actualité s'explique notamment par cette histoire commune qui est très riche, et une amitié très forte.

Au travers de leurs activités, nos 25 comités travaillent, maintiennent, construisent ce lien au quotidien.

C'est pourquoi nous poursuivons avec ce numéro à la mise en valeur de certaines manifestations avec une page dédiée.

Et comme le congrès qui s'est tenu à Compiègne en septembre dernier a été un moment fort de notre association, nous avons aussi souhaité vous en restituer les grandes lignes.

Plus de 80 personnes avaient répondu présent pour écouter entre autres 2 conférences données par Marie-Claude Strigler sur « *Spiritualité indienne et économie libérale, le face-à-face des Mondes* » et Hélène Harter sur « *1918, l'année des Américains* ».

Si en 2017, nous avons su célébrer le 100^{ème} anniversaire de l'entrée en guerre des États-Unis, nous avons également su évoquer le 100^{ème} anniversaire de la victoire et de l'armistice qui ont été une étape importante dans les liens indéfectibles entre nos frères d'armes.

Ensemble, il nous appartient donc de construire l'association France États-Unis du XXI^{ème} siècle.

Poursuivons cette belle mission et renouvelons sans cesse ce pacte d'amitié et d'alliance scellé à Yorktown entre Washington, Lafayette et Rochambeau.

Soyons dignes de leur exemple, soyons fidèles à leur mémoire.

J. Danard

Jérôme Danard
Président national



Les présidents, Donald Trump et Emmanuel Macron, et leurs épouses lors de la plantation de l'arbre du souvenir de Bois Belleau devant la Maison Blanche en avril 2018

> Message aux membres de France États-Unis

Jusqu'à l'année dernière, nos congrès avaient lieu sur Paris : en 2016, l'hôtel de Talleyrand qui appartient à l'ambassade des États-Unis nous avait accueillis, tout comme la fondation Mona Bismarck, avenue de New York, en 2017.

Pour 2018, en cette année particulière avec le 100^{ème} anniversaire de l'armistice, il a semblé juste au bureau national de déplacer exceptionnellement le congrès dans une ville d'histoire, celle de Compiègne.

Votre présence nombreuse démontre que notre choix a du sens, n'en déplaise aux personnes pour qui l'immobilisme devrait toujours avoir raison !

Si Compiègne est connue pour son château avec Napoléon III qui le fréquentait fréquemment à la fin du 19^{ème}, son rôle a été important lors de la 1^{ère} guerre mondiale, avec notamment la signature de l'armistice entre la France et l'Allemagne le 11 novembre 1918, en forêt domaniale, dans un wagon au milieu d'une futaie, à proximité de Rethondes. (...)

65 millions d'hommes mobilisés. 8 millions et demi de morts. 21 millions de blessés, 4 millions de veuves, 8 millions d'orphelins. Voilà ce que fut le bilan de cette guerre.

Que des blessures et de souffrances dans les familles !

Nous ne devons en oublier aucune, Nous ne devons oublier nos aïeux qui se sont battus pour nous, Nous ne devons oublier le sang versé sur la Marne, sur la Somme, à Verdun, au Chemin des Dames, tout comme nous ne devons oublier les soldats alliés au premier rang desquels les américains tombés si loin de leur pays pour défendre NOTRE liberté. (...)



Les 2 conférencières, H. Harter et M-C. Strigler Les congressistes à Blérancourt

La France et les États-Unis ont forgé leur amitié au fil du temps. Et, les relations se tissent à la fois entre nos peuples mais aussi entre nos chefs d'Etat.

Les dernières visites d'Etat comme celles de juillet 2017 à Paris et d'avril 2018 à Washington démontrent que le pacte d'amitié scellé à Yorktown est toujours respecté.

Nos 2 pays l'honorent.

Et à France États-Unis, nous nous en réjouissons.

Cette amitié est un bien précieux. Jamais, nos 2 peuples ne se sont affrontés par les armes.

Et en ce début du 21^{ème} siècle, nous sommes des alliés, et surtout des amis.

Etre amis, c'est se respecter, c'est se parler en toute franchise et en toute confiance.

Nous avons chacun nos identités, nos aspirations, nos intérêts nationaux à défendre. Et parfois, ils peuvent être contradictoires.

C'est notamment le cas sur la lutte comme le réchauffement climatique ou bien sur l'ordre économique.

Néanmoins, l'esprit de notre pacte de Yorktown est fondé sur cette valeur primordiale : l'indépendance et le respect de l'indépendance.

Et n'oublions pas que la menace du terrorisme tout comme la montée de l'intégrisme rendent cette alliance plus que jamais nécessaire. Ne l'oublions pas ! (...)



L'assistance pendant le congrès

Arrêtons-nous quelques instants sur le rôle de l'association France États-Unis, notre association.

La mission que se donne l'association depuis 1945 est de rapprocher par une meilleure connaissance et une meilleure compréhension mutuelles les peuples français et américains.

C'est une des façons les plus utiles de servir cette belle et sincère amitié que j'évoquais il y a quelques instants.

Ce que les comités France États-Unis accomplissent au quotidien n'a pas de prix.

Les actions, vos actions permettent d'enraciner, depuis de nombreuses années, la mémoire de l'amitié dans de nombreux territoires.

A l'occasion de ce congrès, il m'est agréable de rendre hommage et de remercier toutes celles et tous ceux qui contribuent à l'animation et au rayonnement de France États-Unis.

Année après année, France États-Unis a su se forger et se structurer rénové.

Année après année, France États-Unis a su s'ouvrir et se rénové.

Année après année, France États-Unis a su aborder dans la sérénité la nécessaire adaptation à son temps, celui du 21^{ème} siècle tout en intégrant les spécificités locales.

Extrait du discours de J. Danard

Save the date
Congrès 2019
Samedi 29 et dimanche 30 juin
à Caen
Informations sur www.france-etatsunis.org

> L'aide américaine lors de la Grande Guerre ou l'exemple d'Anne Morgan

Lors de la 1^{ère} guerre mondiale, nombreux furent les jeunes engagés américains, volontaires pour la plupart, comme les aviateurs avec l'escadrille La Fayette, les ambulanciers avec l'American Ambulance Field Services, ou bien les infirmières avec l'American Red Cross ou American Fund for French Wounded (AFFW).

Cette organisation bénévole, on l'a doit à une personne, une femme engagée : Anne Morgan, fille du banquier John Pierpont Morgan.

Dès le mois d'août 1914, elle transforme son pavillon versaillais en infirmerie pour les militaires puis les civils. Puis en 1917, les autorités françaises lui assignent, non loin de Compiègne, le château de Blérancourt pour installer la section civile de l'American Fund for French Wounded (AFFW) qu'elle transforme en comité américain pour les régions dévastées appelées (CARD) en 1918.

L'objectif d'Anne MORGAN est simple « : « elle veut tout mettre en oeuvre pour inciter la population française à reconstruire, à recréer une vie et un nouvel espoir ». Il est vrai que



Anne Morgan

toute son action se situe dans l'Aisne qui a connu 3 ans d'occupation par l'armée allemande, les centres-villes sont lourdement bombardés nécessitant de les raser au même titre que les zones rouges (qui contiennent des obus).

La population vit dans des carrières, des abris de fortune sans confort, sans hygiène.

Anne Morgan fédère alors près de 350 volontaires qui ont pour mission de soigner, reloger, ravitailler et reconstruire ce département.

En 1920, elle organise la distribution de secours d'urgence, de nourriture, de vêtements mais aussi de meubles. Il faut relancer l'économie locale. Au fur et à mesure de la reprise économique, les magasins du CARD cèdent la place à de nouveaux commerçants.

En 1921, une aide à l'éducation existe. Des bibliothèques au nombre de 5 sont ouvertes.

Le CARD met même en place des bibliothèques circulantes pour les habitants, créant ainsi l'ancêtre des bibliobus.

En 1922, des foyers sont créés pour permettre de renouer un lien social ; des jardins d'enfant sont également ouverts pour permettre aux mères et veuves de guerre de travailler.

Anne Morgan et le CARD importent même le scoutisme qui vient d'Angleterre. Les camps sont alors installés dans la forêt de Compiègne.

Toute cette histoire se trouve au château de Blérancourt racheté par Anne Morgan en 1919.

Son action et son courage sont exemplaires. C'est un bel exemple de l'amitié franco-américaine, Anne Morgan devient même un symbole. Elle reçoit la Légion d'honneur en 1924 et sera la 1^{ère} femme américaine à devenir commandeur en 1932.



Anne Morgan et son équipe

> Le traité de Paris et de Versailles de 1783



Le traité de Paris

Si 2018 est l'année du 100^{ème} anniversaire de l'armistice, 2018 est aussi l'année du 235^{ème} anniversaire du traité de Paris et de Versailles.

Il est important d'évoquer cette page d'histoire, certes oubliée mais importante car les traités de Paris et de

Versailles introduisent officiellement les Etats-Unis dans le concert des nations.

Les traités de 1783 ne sont autres que l'acte de naissance de l'Amérique.

Ces 2 traités qui reçoivent l'approbation du congrès américain matérialisent une brillante victoire diplomatique, fondée d'une part sur la détermination de l'Amérique résolue à conquérir son indépendance et d'autre part sur l'indispensable concours militaire, économique et moral prodigué par son allié français pendant les 5 années antérieures au cours desquelles se déroulait la guerre d'indépendance.

Du côté américain, les négociateurs sont Benjamin Franklin, bien connu comme savant, auteur et inventeur, John Adams pour avoir été le 2^{ème} président des Etats-Unis et John Jay comme 1^{er} président de la cour suprême.

Quant aux français, le principal négociateur est Charles Gravier, comte de Vergennes qui

construit avec Franklin les fondations de l'alliance franco-américaine.

La situation qui règne en 1783 est très complexe : 7 ans après la déclaration d'indépendance, 4 puissances européennes se trouvent entraînées dans la lutte :

- les Etats-Unis combattent pour leur indépendance,
- la France pour améliorer sa position dans l'équilibre des puissances européennes,
- l'Espagne pour reconquérir des possessions perdues,
- et les Pays-Bas pour affirmer leurs droits de navigation commerciale !



Franklin et les signataires des 2 traités

Le traité de Versailles met fin victorieusement à la guerre d'indépendance des 13 colonies anglaises d'Amérique.

Les Etats-Unis sont nés.

Leur existence en tant que nation libre et indépendante était reconnue par leur ancienne puissance coloniale.

Et comme l'évoquait Evan Galbraith,

> Le comité d'honneur

Pour 2019, le comité d'honneur est composé de (par ordre alphabétique) :

- Eva Allouche, présidente du French American Fund,
- Michel Besson, ancien président national de France États-Unis,
- Danie Canton, ancienne présidente du comité France États-Unis Biarritz,
- Laurent Frydender,
- Antoine Lefèvre, sénateur de l'Aisne, président du groupe d'amitié France États-Unis au Sénat,
- Jane Robert,
- Nathalie de Gouberville, descendante du Maréchal de Rochambeau,
- Guy Teissier, député des Bouches-du-Rhône, président du groupe d'amitié France États-Unis à l'Assemblée nationale,
- et Nicole Tordjman, vice-présidente et présidente de la section « art et culture » de France Amériques.



A l'issue du comité d'honneur du 7 avril 2018
De gauche à droite : N. Le Chatelier, N. Tordjman, J. Danard, N. de Gouberville et J. Robert

ambassadeur des Etats-Unis, dans le numéro 296 du journal de l'association France Etats-Unis publié en décembre 1983, « le dernier acte de la révolution américaine se joua non pas à Yorktown en 1781 mais en France en 1783 ».

N°1 des Epiceries
Américaines en ligne

I ♥
My
AMERICAN
MARKET

MyAmericanMarket.com

Plus de 1'200 produits
en stock.
Les meilleures marques US !!

> Interview

3 questions à Monsieur Antoine LEFEVRE, sénateur de l'Aisne et président du groupe d'amitié France États-Unis au Sénat

1 – Pouvez-vous nous présenter en quelques mots le rôle du groupe d'amitié France États-Unis au Sénat ?

Le groupe que j'ai l'honneur de présider a pour fonction le travail bilatéral entre les sénateurs français et leurs homologues américains sur différents sujets : politiques, économiques, commerciaux, sociaux et culturels. Pour cela, sénateurs français et américains travaillent en coopération sur divers projets visant à rendre plus facile nos relations commerciales, à favoriser des lois et des accords qui puissent approfondir les relations entre les deux pays, à faciliter le contact entre les deux peuples et à renforcer par conséquent les liens établis de longue date. Un travail qui ne remplace pas celui du Ministère des Affaires Étrangères mais qui complète et renforce la diplomatie entre les deux pays.

La France et les États-Unis sont deux nations qui s'attirent grâce à leurs différences. Les points communs sont nombreux et les exemples ne manquent pas: économie capitaliste, système politique démocratique fondé sur une république présidentielle, culture populaire télévisée. Toutefois, ce sont sans doute les différences entre nos deux pays qui nous attirent et nous complètent. Si les États-Unis parlent une langue d'origine germanique, notre langue nous l'héritons du latin. Si de l'autre côté de l'Atlantique les espaces sont vastes à perte de vue, chez nous c'est la notion de temps qui est dense et profonde. Si la modernité se permet sans hésitations là-bas, chez nous la sophistication prend ses racines dans la tradition.

Au risque de tomber dans les clichés, évoquer nos différences nous permet de mieux nous connaître, de mieux nous comprendre et de mieux travailler ensemble. Pour que ce rapprochement se fasse de la manière la plus naturelle dans le respect de nos différences et dans l'intérêt mutuel des deux pays, l'action de différentes institutions, de différentes organisations, qui œuvrent pour la diffusion de la culture des deux pays est essentielle : des universités, des écoles de langue, je pense notamment à l'Alliance Française et son rôle dans la diffusion de la langue et la civilisation française en ce qui concerne la France, mais aussi des associations telles que l'association France États-Unis. Et si, dans le siècle dernier, la France et les États-Unis ont été des alliés dans les deux plus grandes guerres de l'histoire de l'humanité, il est temps aujourd'hui que nos histoires s'inscrivent à travers nos capacités à réfuter la guerre à nouveau, à travers notre position pour établir le dialogue et des accords. C'est là que les actions du groupe d'amitié France États-Unis du Sénat prennent leur sens.

2 – En avril 2018, vous avez pu vous rendre aux États-Unis et rencontrer le président des États-Unis. Pouvez-vous partager avec nous quelques moments forts de ce déplacement ?

En effet, en avril dernier et en ma qualité de président du groupe au Sénat, j'ai accompagné le Président de la République Emmanuel Macron lors de sa visite d'Etat à Washington, où à travers diverses réunions entre les sénateurs français et américains, nous avons pu discuter sur différents projets concernant les lois de nos deux pays. Cette visite a été également

l'occasion pour moi de rencontrer le Président Donald Trump et aussi d'apporter un chêne provenant de l'Aisne, mon département, qui a été planté dans le jardin de la Maison Blanche en hommage aux soldats qui se sont battus pour la France et ses alliés à Bois Belleau pendant le conflit de 1914.

Le travail que je mène avec mes collègues français et les parlementaires américains s'insère dans une logique de dialogue et d'accords visant à favoriser l'entente et le rapprochement entre nos pays. En tant qu'homme politique, je vis cet engagement en m'impliquant avec une profonde conviction dans ce travail bilatéral. Dans un moment où la planète donne des signes de malaise, il est impératif que le travail en coopération soit réalisé à la plus grande échelle. Il doit être collectif, au travers des pouvoirs publics et de différentes instances de la société, mais il doit aussi être un engagement de chacun de nous.



D. Trump et A. Lefèvre à la Maison Blanche en avril 2018

3 – 1918-2018, nous célébrons le 100^{ème} anniversaire de la fin de la Grande Guerre et l'armistice signé à Compiègne. De nombreuses commémorations ont eu lieu. Pourquoi sont-elles importantes à vos yeux ?

1918 marque la fin du premier grand conflit du siècle dernier. Le département de l'Aisne, que je représente au Sénat, a été un des lieux en France, le plus touché par ce conflit. L'intervention américaine dans l'Aisne s'est faite de manière massive. C'est d'ailleurs la bataille de Bois Belleau qui marque le tournant du conflit avec la contre-offensive alliée qui amènera à la victoire. Dans l'histoire militaire des États-

Unis, la bataille de Bois Belleau restera jusqu'à la Seconde Guerre mondiale celle qui aura fait le plus de morts parmi les soldats américains, exception faite des combats durant la Guerre de Sécession.

Ces commémorations sont importantes car elles rendent hommage aux soldats ayant participé à ce conflit, elles sont importantes aussi parce qu'à travers elles, nous conservons la mémoire douloureuse de la guerre, elles ponctuent aussi des moments de nos histoires, française et américaine. En revanche, nous savons, comme l'ont montré nos meilleurs historiens, que la mémoire, plutôt qu'une affaire de conservation, est une construction permanente. Chaque époque s'appropriant un événement pour l'interpréter. La mémoire répond à des attentes sociales insérées dans l'espace et dans le temps.

Aujourd'hui, nous commémorons le centenaire de la fin de guerre en 1918 et nous assistons également, partout dans l'Europe et dans le monde, à la montée du populisme. Alors, le souvenir de la Première Guerre se fait plus impératif. Impérieux. Il doit s'imposer. Il est nécessaire aussi que cette mémoire ne se résume pas seulement aux commémorations, à des rituels, ni aux livres d'histoire. Il faut que cette mémoire soit présente, qu'elle soit vivante et qu'elle se fasse entendre sur nos places publiques, dans nos débats divers, mais surtout qu'elle soit une alerte à nos conduites, des gestes de la vie quotidienne aux gestes majeurs de la vie en société.



A. Lefèvre recevant sa carte de membre



Jamie D. McCourt

> Nouvel ambassadeur

Depuis janvier 2018, Madame Jamie D. McCourt a été confirmée comme Ambassadeur des États-Unis auprès de la République française et de la Principauté de Monaco.

L'Ambassadeur McCourt est l'ancienne copropriétaire, présidente et directrice générale du club de baseball des Los Angeles Dodgers qui, sous sa direction entre 2004 et 2012, atteint des records de fréquentation, remporte plusieurs tournois à la suite pour la première fois depuis 30 ans et redevient rentable.

Elle est la fondatrice et directrice générale de Jamie Enterprises, entrepreneure, business angel, promotrice immobilier, éducatrice, collectionneuse d'art, connaisseuse en gastronomie et en vin et philanthrope. Son parcours en entreprise et en droit, son inépuisable énergie et son don pour repérer les talents et les opportunités sont les fondements d'une brillante carrière professionnelle qu'elle met dorénavant au service des liens d'amitié entre la France et les États-Unis.

Elle est également diplômée de la Sorbonne et a étudié la gastronomie à Aix-en-Provence. Elle a aussi concrétisé sa passion pour la cuisine et le vin dans diverses entreprises, dont l'acquisition d'un vignoble dans Napa Valley et la publication d'un livre de recettes, Jamie's Road: Cooking in a Crowded Life.

Source : Ambassade des États-Unis

> Interview

3 questions à Guy TEISSIER, Président du groupe d'amitié France Etats-Unis à l'Assemblée nationale

À l'Assemblée nationale, Guy TEISSIER, Député de la 6^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône, s'est vu confier par le Groupe Les Républicains la Présidence du groupe d'amitié France Etats-Unis. Instrument du rayonnement international de l'Assemblée nationale, les groupes d'amitié sont des outils précieux pour dynamiser et animer nos relations avec les pays tiers.

1 – En tant que Président du groupe d'amitié France Etats-Unis à l'Assemblée nationale, vous vous êtes rendu aux Etats-Unis en avril 2018 à l'occasion de la visite d'Etat d'Emmanuel MACRON, quel était le but de ce déplacement ?

Lors de ce déplacement aux Etats-Unis, nous avons pu avoir des échanges et des rencontres d'une qualité remarquable. Nous avons rencontré des Sénateurs et représentants du Congrès américains ainsi que des acteurs économiques et culturels afin d'évoquer les perspectives de travail à explorer pour renforcer les liens entre la France et les Etats-Unis au niveau parlementaire. Cette visite était également l'occasion de rappeler que nous partageons avec les Etats-Unis des relations anciennes et particulièrement fortes mais aussi d'aborder un certain nombre de dossiers majeurs en matière de relations internationales. En tant que Président du groupe d'amitié France Etats-Unis à l'Assemblée nationale, j'entends m'appuyer sur cette première visite pour consolider les relations parlementaires entre les Etats-Unis et la France. Aussi, compte tenu de l'historique des échanges avec ce pays, j'espère pouvoir mener une délégation de parlementaire aux Etats-Unis en 2020.

2 – Quel est le rôle alloué au groupe d'amitié France États-Unis ?

Le groupe d'amitié entend encourager le développement de relations parlementaires, politiques, institutionnelles entre la France et les Etats-Unis. C'est l'occasion de conduire des études comparées sur des sujets d'intérêts communs.

Avec mes collègues du groupe d'amitié France Etats-Unis, nous avons choisi d'établir une feuille de route pour mener à bien les travaux du groupe d'amitié durant cette Législature. Ainsi, il a été décidé de mener une étude comparative des systèmes scolaires et universitaires français et américains, et la place faite à la langue française ainsi qu'à sa culture à travers notamment le cinéma et le théâtre.

En parallèle, nous nous réunissons régulièrement afin d'auditionner les acteurs qui contribuent à l'approfondissement des relations bilatérales.

> France Etats-Unis et ses relations institutionnelles

À plan des relations institutionnelles, de nombreux contacts ont été engagés avec les institutions et groupes franco-américains. Afin de respecter une tradition qui existe depuis 1947, un courrier a été adressé à Madame Jamie McCourt, nouvelle ambassadrice des Etats-Unis tout comme au nouveau Président de la République, Emmanuel Macron, afin d'obtenir leur haut patronage.

Des rencontres ont eu lieu avec le sénateur de l'Aisne Antoine Lefèvre, qui préside le groupe d'amitié France États-Unis au Sénat et avec le député des Bouches-du-Rhône Guy Teissier, président du groupe d'amitié France Etats-Unis à l'Assemblée nationale.

À la lecture des 4 courriers reçus en retour au cours du 1er semestre 2018, l'association nationale et les Comités sont ainsi officiellement reconnus pour leur action dans le maintien et le renforcement des liens d'amitié entre la France et les Etats-Unis.

Soucieux d'entretenir le dialogue franco-américain, j'ai tenu en octobre dernier, à quelques jours des élections de mi-mandat aux Etats-Unis, à recevoir en audition avec mes collègues membres du groupe d'amitié, Son Excellence Madame Jamie McCourt, Ambassadeurs des Etats-Unis en France.

À l'automne dernier, lors de la campagne des élections de mi-mandat aux Etats-Unis, les prévisions d'une défaite des Républicains allaient bon train. Certains prédisaient un scénario de blocage politique après les élections de mi-mandat avec la victoire du parti démocrate.

3 – Quel est votre analyse de la situation politique aux Etats-Unis ?



L'ambassadrice et le groupe d'amitié France États-Unis à l'Assemblée nationale

Effectivement, les élections de mi-mandat aux Etats-Unis revêtaient un intérêt majeur pour la suite du mandat de Donald Trump. Bien entendu, comme lors de chaque élection, le niveau de participation était scruté. En général, les élections de mi-mandat attirent peu, mais les démocrates espéraient que la faible popularité de Donald Trump changerait les choses...

La campagne des mid-terms s'est déroulée dans un climat difficile marqué par des tensions fortes au sein du pays tant dans le débat politique que dans la société. Le débat s'est également recentré sur la question migratoire avec le départ d'une caravane de migrants partis du Honduras le 13 octobre dernier en route vers les Etats-Unis.

Mais, la vague anti-Trump annoncée un temps par les médias n'a pas eu lieu. La Chambre des représentants aux démocrates, le Sénat aux républicains : tel est le nouveau paysage politique aux États-Unis à l'issue des mid-terms.

Il va sans dire que la bonne santé économique des États-Unis qu'en France nous ne pouvons qu'envier, la baisse du chômage et la fermeté du Président Trump sur la question migratoire y sont pour quelque chose...

Bien que la politique du Président Trump soit régulièrement l'objet de critiques acerbes à l'étranger, les citoyens américains ont tenu à renouveler leur confiance en leur Président républicain Donald Trump qui peut compter sur une courbe de popularité stable depuis son arrivée à la Maison Blanche.

Ces résultats sont le signe d'un soutien incontestable à la politique aujourd'hui menée par Trump à savoir une politique au service de la défense des intérêts des États-Unis. C'est une politique en phase avec les attentes du peuple américain qui en sort renforcée !



G. Teissier recevant J. Danard à l'Assemblée nationale au 1er semestre 2018

> Nécrologie



Gilles J. Daziano en 1999

Gilles J. Daziano nous a quittés le 21 janvier 2018 à l'âge de 87 ans.

Si Gilles a fait une partie de sa carrière en tant que chargé de relations culturelles à l'ambassade des Etats-Unis à Paris, nombreux sont celles et ceux qui ont pu travailler avec lui lorsqu'il était secrétaire général de l'association nationale France Etats-Unis dans les années 80-90.

Gilles a beaucoup travaillé au niveau des manifestations culturelles sur Paris et en province. Il était notamment rédacteur en chef du journal national de l'association. En 1988, il avait reçu l'insigne de Chevalier des Arts et Lettres des mains de Julien Green de l'Académie française qui avait rappelé dans son discours combien Gilles était « *représentatif de l'amitié franco-américaine* » et symbolisait « *le lien entre les deux pays sur le plan des arts* ». Le président et le conseil national adresse à sa famille toutes leurs condoléances.

> Le comité de Midi-Pyrénées

Le comité Midi-Pyrénées a été très actif en 2018, avec de nouveaux membres et de nombreuses activités. En mars et en octobre, des ateliers arts plastiques et goûter pour des enfants et des familles ont été organisés avec des projets typiquement américains (oeufs teintés avec les kits Paaz pour Pâques et Jack o'lanterns pour Halloween). Pour les américains récemment arrivés en France, un atelier pour comprendre le marché d'emploi a été renouvelé en octobre, et une rencontre-café lancé à Colomiers pour des américains habitant dans l'ouest de Toulouse. Nous avons aussi marqué les grandes fêtes américaines avec les autres groupes franco-américain de la région. Pour le 4 juillet, nous étions 43 personnes à faire un BBQ en forêt de Bouconne, et pour Thanksgiving plus de 100

ont partagé un repas au Friendly Auberge à Colomiers. Depuis 2017, le comité soutient la mobilité des étudiants français vers les Etats-Unis avec deux bourses de 500€. En 2018, les lauréats étaient Théo Rup, étudiant ingénieur qui a étudié un semestre à l'Université de Texas à Austin en 2018, et Catherine Behm, étudiante en langue et histoire qui enseigne le français en Oregon pour l'année 2018-2019.



A l'occasion d'un atelier "arts plastiques"

> Le comité de Fumel

Le nouveau comité, France-Etats Unis Fumel (Périgord-Quercy-Agenais), se situe dans un triangle reliant Périgueux, Cahors, Agen. La ville de Fumel, agricole (gariguettes...), industrielle (aciérie récemment fermée) est aussi proche des grottes de Lascaux et Pechmerle, et du château de Bonaguil. Notre territoire est contrasté, il lutte contre les revers économiques



A l'occasion d'un atelier "découverte"

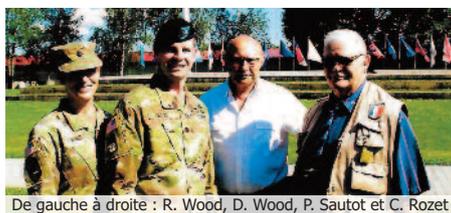
avec musique, culture et ouverture.

Ouverture, comme celle de cet enseignant parti à l'International School of The Peninsula (ISTP) à Palo Alto. Enthousiasmé par son expérience californienne, il a instauré l'accueil d'un groupe d'élèves américains dans l'école Jean Jaurès de Fumel. Et cela dure depuis 10 ans ! Des liens se sont tissés entre les familles et les enseignants des 2 pays : l'association répond au souhait de les approfondir. Quatre enseignantes permettent ainsi à 15 enfants de 9 à 11 ans de mieux connaître le pays de leurs correspondants avec 3 types d'activités : découvrir par le jeu les symboles et la géographie américaine, cuisiner (en anglais et mesures américaines en suivant le calendrier festif : bientôt les Cupcake de Valentine's day...) et voyager à San-Francisco. C'est notre grand projet : 15 fumelois aux USA, ce n'est pas rien !

> Le comité d'Aix-les-Bains

Aix-les-Bains est choisie en janvier 1918, par le corps expéditionnaire américain (A.E.F) et l'organisation Young Men Christian Association (Y.M.C.A), pour recevoir les premiers permissionnaires américains, durant 7 ou 8 jours, après quatre mois passés dans les tranchées sur le front. Ainsi, Aix-les-Bains, associée à Chambéry et Challes-les-Eaux, devient : The First LEAVE AREA.

2018 a été l'occasion de célébrer à Aix-les-Bains cette épopée américaine, surprenante par son ampleur, et pourtant oubliée dans les méandres de l'Histoire.



De gauche à droite : R. Wood, D. Wood, P. Sautot et C. Rozet

> Le comité d'Orléans

Le comité d'Orléans entretient depuis plus de 30 ans un «partnership» avec différentes unités de l'Armée américaine stationnées en Allemagne.

Lors de la passation de Commandement du 52^{ème} Bataillon de Transmissions américain stationné en Allemagne, en mai 2018, une rencontre a eu lieu entre Robyn Wood, Lieutenant-Colonel US Army, et son mari Lieutenant-Colonel Daniel Wood, Patrick Sautot, Président de l'association «Véhicules américains 2^{ème} Guerre Mondiale» et Claude Rozet, Président de France Etats-Unis à Orléans.

> Le comité de Marseille

L'année 2018 a été riche pour Marseille. Voici quelques manifestations qui ont eu lieu en présence de Monsieur Simon Hankinson, Consul Général des Etats-Unis d'Amérique à Marseille :

- la cérémonie de vœux en musique avec les petits violonistes de l'International Music School of Provence en Mairie de Bagatelle, du Maire Yves Moraine et des élus,
- la conférence sur « La Fayette, l'Hermione et la Marine sous Louis XVI, et le Bailli de Suffren », par André Sivriassarian, Commandeur de l'Ordre La Fayette, en Mairie Centrale dans le cadre de l'Escale de l'Hermione dans le port de Marseille, avec exposition et visites à bord,
- le dîner traditionnel de l'Independance Day,
- la commémoration du Veterans'Day, en présence des autorités civiles et militaires, de nombreux porte-drapeaux, des élèves officiers américains et canadiens britanniques de l'Ecole de l'Air de Salon, d'élèves du Collège de Marseille Veyre, d'élèves de l'Ecole du Sacré-Cœur Barthélémy, et de deux lauréats du Concours National de la Résistance et de

> Le comité de Paris

Créé en Juillet 2017, l'association France Etats-Unis Paris a rencontré très rapidement un vif intérêt auprès des personnes ayant connu l'Association avant une période de sommeil de plusieurs années dans la capitale, et des nombreux jeunes Français et Américains, comme en témoignent les 80 adhésions constatées au 31 Décembre de la même année.

Pour fêter la nouvelle année, les adhérents sont retrouvés dès le 14 Janvier au Musée Maillol pour une visite privée et remarquablement commentée sur le Pop Art.

Le premier Happy Hour de l'année s'est tenu en février, au Gatsby's Avenue Bosquet. Et le 24 du même mois, nous étions rassemblés au Cosy Montparnasse dans une ambiance Jazzy créée par notre ami Oliver Griffith et son quartet de Jazz.

En juillet, et dans le cadre de la célébration du centenaire de l'entrée en Guerre des Américains, quelques-uns d'entre nous se sont retrouvés par une après-midi très ensoleillée pour visiter l'impressionnant mémorial de l'Escadrille Lafayette à Garches.

Le 14 novembre, nous nous sommes retrouvés pour un cocktail et dîner sur la Péniche Marcounet amarrée près de l'Hôtel de Ville. Cocktail, dîner dans une chaleureuse ambiance musicale.

> Les comités de l'Indre et de Loir-et-Cher

Independence Day avec feux d'artifice à Châteauroux et un lâcher de ballons à Blois.



A Châteauroux

A Blois

> Le comité du Cher

Le Comité du Cher soutient une charte d'amitié (sister cities) en cours entre Bourges et la ville de Clearwater en Floride.

Les Ets Monin de Bourges, fabricants de sirops bien connus en France et à l'international, qui ont aussi une usine à Clearwater en Floride avec des échanges réguliers de leur personnel entre les deux villes, ont proposé le projet. La Ville de Bourges a accepté cette offre, plus souple et bien moins contraignante qu'un jumelage, et demandé le soutien de notre comité. Il est convenu que les premiers échanges porteront sur le business.

Les chartes d'amitié ouvrent ainsi un réel champ de possibilités aux comités en recherche de renouvellement.

la Déportation, devant notre stèle du Parc Borély, - la conférence par Patrick O'Dowd sur « Comment la Provence a conquis l'Amérique » à la Mairie des 9/10 arrondissements en présence de Monsieur Seth Snyder, Consul des Etats-Unis d'Amérique à Marseille.



M-J. Labarre entourée de militaires américains

> Compte-rendu de l'assemblée générale de juin 2018

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants des 15 comités présents ou représentés, le Président et les membres du Conseil National ont rappelé que l'association nationale France Etats-Unis a une histoire forte et collective depuis 1947. Elle est le bien commun à tous les adhérents et mérite des équipes soudées qui apportent leur contribution au renouveau de l'association. C'est pourquoi une coopération étroite entre le niveau national et les Comités ainsi que le développement de synergies entre les Comités est plus que jamais nécessaire. Le Président et les membres du Conseil National ont tenu à rappeler que l'association nationale exerce ses responsabilités dans le respect du principe de subsidiarité en laissant aux Comités aussi divers par leur taille, leur organisation ou par les liens directs qu'ils entretiennent avec les Etats-Unis, toute l'autonomie nécessaire au développement de leur action dans le cadre de la stratégie validée par l'assemblée générale du 14 octobre 2016. Cet équilibre entre un centre stratège et des Comités actifs est le garant d'un fonctionnement optimal de l'organisation.

Le Président a également rappelé les grandes lignes du programme d'action pour la renaissance de l'association France Etats-Unis :

- redonner une existence nationale à l'Association,
- renouer avec les instances franco-américaines,
- créer une synergie entre les divers comités locaux,
- préparer les assemblées nationales pour construire et appliquer le programme national,
- organiser tous les ans un congrès national,
- et actualiser les statuts nationaux.

L'assemblée générale représente un moment de synthèse, d'échange sur les activités des Comités et sur l'avenir de notre association. Et c'est surtout une opportunité unique pour les représentants des Comités présents d'évoquer leurs activités, d'exposer les challenges auxquels ils sont confrontés et d'échanger librement sur des problématiques dont il

apparaît qu'elles sont communes à presque tous les Comités comme le rajeunissement de la base d'adhérents, la recherche de nouveaux adhérents, la présence sur le Web et l'utilisation des réseaux sociaux, la recherche de conférenciers de qualité, l'extension des activités, la recherche de nouvelles sources de revenus (cours d'anglais, aide aux expatriés pour les entreprises...).



Les présidents des comités à l'issue de l'assemblée générale

> Un nouveau Conseil National

En ce qui concerne la gouvernance de l'association, il a été procédé au renouvellement d'un tiers des membres du Conseil National. Le Bureau dénommé Conseil National comporte six membres. Deux membres n'ont pas souhaité se représenter, Guy Lemaire du Comité de Cannes, Vice-Président et Jean-François Memin du Comité de Châteauroux, Trésorier-Adjoint.

Les candidatures d'Arnaud Collin du Bocage, Président du Comité de Paris et celle de Jean-Marc Mignerey, Vice-Président du Comité de Toulon Var-Ouest représentant le Président Kevin L. Little ont été reçues et soumises au vote de l'assemblée générale. Ils ont été élus à l'unanimité pour une période de six ans.

Le nouveau Conseil National est composé de (par ordre alphabétique) :

Arnaud Collin du Bocage (Paris), Secrétaire général adjoint,

Jérôme Danard (Blois), Président,

Nathalie Garnier (Nantes), Vice-Présidente,

Nicolas Le Chatelier (Compiègne), Trésorier,

et

Jean-Marc Mignerey (Toulon), Secrétaire Général,

sans oublier Jean-François Memin en tant que vérificateur aux comptes.



Le bureau national depuis le mois de juin 2018 (avec Nathalie Garnier absente)

De gauche à droite : A. Collin, J. Danard, N. Le Chatelier et J-M. Mignerey

> Les « best practices » de nos comités

L'assemblée générale de juin 2018 a également permis aux Comités présents d'échanger sur leurs « best practices ». En effet, si tous ont inscrit à leur calendrier les principales dates du calendrier américain et célèbrent Independence Day ou Thanksgiving, certains ont développé des activités spécifiques, d'autres ont organisé des activités plus classiques de manière très professionnelle :

- atelier pour conjoints d'américains expatriés en France « How to find a job in France ? » (Toulouse),
- activités avec les étudiants américains à l'Université (Caen, Nantes),
- utilisation des réseaux sociaux pour communiquer et recruter des adhérents (Paris),
- création de l'association des amis du château de Compiègne avec des Chapters pour lever des fonds aux Etats-Unis (Compiègne),
- atelier de conversation en anglais pour les propriétaires de chambres d'hôtes (Loir-et-Cher),
- animation de soirées par des danseurs country (Tours),
- concert de Jazz New Orleans organisé chaque année en ouverture de la Fête de la Musique (Toulon Var-Ouest).

> Un site internet au contenu enrichi

Notre association dispose dans ses archives des journaux nationaux édités régulièrement depuis 1947. Certains chercheurs sollicitent le siège pour avoir accès à cette précieuse source.

Il a donc été entamé un travail de numérisation des journaux de France Etats-Unis, certains numéros des années 70-80-90 sont dorénavant mis en ligne sur le site internet afin d'enrichir son contenu.

Venez découvrir ce fonds patrimonial tout comme l'activité des comités sur www.france-etatsunis.org



> Liste des comités

Aix-les-Bains : M. Michel VIAND

Basse Normandie (Caen) :

Mme Patricia LEULLIER

Cher (Bourges) :

M. Alain BONNICHON

Cannes : Dr Roger KAMOUN

Compiègne :

M. Nicolas LE CHATELIER

Côte Basque (Biarritz) :

M. Augustin DACHICOURT

French Riviera :

M. Thierry CHEVALLIER

Fumel : Mme Jessica BOUZERAND

Gironde (Bordeaux) :

Mme Nicole DAYDRIEN

Grenoble : M. Patrick BRANS

Indre (Châteauroux) :

Mme Nadine COOMANS

Landes-Gascogne :

Mme Geneviève FABRE

La Rochelle : M. Daniel BAUDIN

Loir-et-Cher (Blois) :

M. Jérôme DANARD

Lyon : M. Christian GELPI

Marseille :

Mme Marie-Juliette LABARRE

Midi-Pyrénées (Toulouse) :

Mme Laura CAMPBELL

Nantes : M. Stéphane BONETTI

Nice : M. Henri ZAVADSKY

Orléans : M. Claude ROZET

Paris :

M. Arnaud COLLIN DU BOCAGE

Touraine : poste vacant

Var-Ouest (Toulon) :

M. Kevin LITTLE

Vernon :

Mme Véronique LE DOSSEUR



Siège national
34, avenue de New York
75016 PARIS

Internet : www.france-etatsunis.org

Email : contact@france-etatsunis.org
Mobile : 07.81.33.61.25

Directeur de la publication : Jérôme Danard
Date de publication : mars 2019
Crédit photos : Ambassade des États-Unis, Élysée,
Sénat, Assemblée nationale, DR
Encart publicitaire : MyAmericanMarket.com